



Faux et usage de faux en écriture

Par **corinnedromard**, le **20/09/2015** à **19:10**

Bonjour,

mon père est parti du domicile conjugal après 50 années de mariage.

Il est parti avec le camping car dont la carte grise était au nom des deux époux.

Mon père a vendu le camping car (en imitant la signature de ma mère) et en a racheté un autre avec une carte grise à son nom et à celui de sa nouvelle compagne.

L'affaire s'est passée en novembre 2007, **[s]est-ce rattrapable?[/s]**

Il ne donne aucune pension alimentaire, laissant ma mère avec 750€ de revenu mensuel. Il se contente de payer la mutuelle de ma mère 115€ par mois probablement pour se protéger d'impayés.

Ils sont séparés mais non divorcés.

Mon père a acheté deux biens immobiliers à son nom et à celui de sa nouvelle compagne, décédée en septembre 2014.

Est-il possible de savoir la participation de la nouvelle compagne à ces deux achats immobiliers? **[/b][/s]**

Puis-je exiger du notaire qu'il donne le % de la participation lors des achats à la succession de cette dame?**[/b][/s]**

[s]Je reste la fille unique de mon père, puis-je (dois-je)participer au débat? [/b][/s]...

je soupçonne un abus de faiblesse sur mon père de la part de la compagne et de sa fille.

Mes parents se sont mariés en 1958 sous le régime de la séparation de biens réduits aux acquêts.

Merci pour vos réponses.